

Les conflits du travail

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **71 (1979)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les conflits du travail

Moins de grèves dans l'ensemble, mais davantage de journées perdues en Europe

En 1977, il y a eu 5000 grèves de moins qu'en 1976 dans les pays industrialisés à économie de marché, et le nombre de journées de travail ainsi perdues a diminué de 13 millions, selon les statistiques recueillies par le Bureau international du travail.

Cette tendance à la diminution des conflits du travail – qui ne va pas sans quelques importantes exceptions – émerge des données rassemblées par le Bureau de statistique et d'études spéciales du BIT. En effet, dans un ensemble formé par 22 pays industrialisés à économie de marché, le nombre de ces conflits n'a été que de 24 000 en 1977 contre 29 000 en 1976.

Si l'on considère les 16 pays d'Europe occidentale concernés par l'étude, le nombre de grèves est passé de 16 800 en 1976 à 13 100 en 1977, soit une diminution de 3700 pour ces seuls pays.

Canada, Japon, Australie : amélioration

Dans les 22 pays considérés, le nombre total des journées perdues du fait de grèves était proche de 95 millions en 1977 contre 108 millions en 1976, soit une diminution de quelque 12 %.

La paix du travail a été consolidée en Amérique du Nord, où le nombre de journées perdues du fait de grèves a diminué de 71 % au Canada, passant de 11,6 millions en 1976 à 3,3 millions en 1977.

En Asie, le Japon a enregistré une baisse de 53 %, avec un total de 1,5 million de journées perdues en 1977.

La tendance à la diminution a également été forte en Océanie, où le nombre de journées de travail perdues a été réduit de plus de 50 % principalement en raison de l'évolution observée en Australie qui n'a enregistré qu'un total de 1,65 million de journées perdues contre 3,79 millions en 1976.

La situation en Europe

En dépit de la diminution sensible du nombre des grèves en Europe occidentale pendant la période considérée, le nombre de journées perdues a légèrement augmenté, atteignant plus de 51 millions en 1977.

La situation observée en Finlande, en Espagne et au Royaume-Uni est pour une large part responsable de cette augmentation.

Ainsi, en Finlande, 2,37 millions de journées de travail ont été perdues en 1977 contre seulement 1,24 million en 1976.

En Espagne, les chiffres correspondants étaient de 16,64 millions

contre 12,59 millions, tandis qu'au Royaume-Uni, ils étaient de 10,14 millions en 1977 contre 3,28 en 1976.

Par contre, on observe une forte diminution en Italie, où le nombre de journées perdues du fait de grèves est passé de 25,38 millions en 1976 à 16,57 millions en 1977. En République fédérale d'Allemagne, 23 681 journées seulement ont été perdues en 1977 contre 533 696 en 1976.

Au cours de la même période, la France a également enregistré une diminution des journées perdues dont le nombre s'est abaissée de 5 millions en 1976 à 3,7 millions en 1977, l'Irlande passant pour sa part de 777 000 à 442 000.

Comparaisons difficiles

Les statisticiens du BIT signalent cependant que les statistiques nationales concernant les conflits du travail sont difficilement comparables car elles varient sensiblement quant à leur portée et à leur champ d'application.

Certains pays ne comptabilisent pas les grèves ou les conflits sans rapport avec les conditions d'emploi. D'autres excluent les travailleurs qui ne sont qu'indirectement touchés par les conflits. Dans d'autres cas, certains secteurs ne sont pas pris en compte, par exemple l'agriculture, les services ou le secteur public. En général, les statistiques concernant les conflits du travail sont plus complètes pour les secteurs où la main-d'œuvre est fortement organisée (construction, industries manufacturières, transports et communications). Les grèves et les arrêts de travail qualifiés de «sauvages» ou non officiels sont traités différemment selon les pays. C'est pourquoi il faut observer une très grande prudence dans les comparaisons entre pays.

On peut cependant dégager des tendances significatives quand on compare les statistiques de mêmes pays ou groupes de pays à des intervalles donnés.